

Direction : Direction Générale

Communication Information

REF : CICA2005001

OBJET : Marché pour travaux d'impression et façonnage des différents produits de la communication institutionnelle année 2005, Approbation du projet de marché et de la procédure de passation.

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics,

Vu l'article 4 du guide de procédure adaptée approuvé par le conseil municipal le 31 mars 2004,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du Conseil, les membres des groupes «Socialistes et Républicains», «Union pour un Nouvel Aubervilliers» et «Union pour un Mouvement Populaire» ayant voté contre,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve la procédure adaptée en vue de la passation du marché relatif aux prestations citées en objet, de type à bons de commande passé pour l'année 2005 et comportant les seuils suivants :

seuil minimum : 95000 € TTC seuil maximum : 132000 € TTC

Le Maire,